



COMMUNIQUÉ

Embargo : 9 mars 2017, à 7 h

DON D'ORGANES AU QUÉBEC EN 2016

Hausse constante et significative des références de donneurs potentiels à Transplant Québec, 170 donneurs d'organes effectifs et 480 personnes transplantées

Montréal, le 9 mars 2017 – En 2016, les hôpitaux ont référé 626 donneurs potentiels à Transplant Québec, ce qui en fait la meilleure année en matière d'identification des donneurs, soit une augmentation de plus 60 p.100 depuis 2010. Des 170 donneurs effectifs, 30 l'ont été après décès cardiocirculatoire (DDC), une augmentation de plus de 50 % de ce type de donneurs qu'en 2015. Une rétrospective de 10 ans d'existence au Québec du protocole de don après décès cardiocirculatoire confirme que cette pratique peut encore se développer, permettant ainsi à plus de familles d'honorer les volontés de leur proche. Au 31 décembre 2016, la liste d'attente comptait 841 personnes inscrites, soit 423 de moins qu'en 2011.

Faits saillants 2016

- L' **identification des donneurs potentiels** à l'urgence et aux soins intensifs fait partie des pratiques exemplaires appliquées par les équipes médicales, lorsqu'il y a un pronostic sombre chez un patient atteint d'une lésion cérébrale sévère et irréversible. Quelque 5000 personnes ont suivi la formation en ligne de Transplant Québec depuis 2012.
- Les **refus de la part des familles** ont diminué pour une deuxième année consécutive, passant de 26 à 21 % de toutes les références traitées par Transplant Québec. À cet égard, la formation des équipes en matière d'approche auprès des familles est un facteur déterminant. De plus, la présence de médecins coordonnateurs en don d'organes dans 10 établissements catalyse le développement d'une culture en don d'organes.
- 170 donneurs, dont 30 sont des **donneurs après décès cardiocirculatoire (DDC)**, une augmentation de plus de 50 % par rapport à 2015 (19 donneurs DDC). Le DDC représente maintenant 18 % de tous les donneurs décédés. La cible actuelle est de 20 %. Le protocole de don après décès cardiocirculatoire a débuté au Québec en 2007 dans 4 hôpitaux et la pratique s'est étendue dans un nombre croissant d'hôpitaux (32 hôpitaux ont réalisé un processus de DDC en 10 ans).
- Une diminution du nombre de **personnes transplantées au Québec** : 480 (par rapport à 507 en 2015), qui ont reçu principalement un rein (275), un foie (99), un cœur (46), des poumons (51);
- Près de **4 Québécois sur 10 ont officialisé leur consentement** au don d'organes et de tissus dans un des deux registres :
les inscriptions dans les registres de consentement augmentent de manière constante:
 - ✓ 2 719 141 dans le registre de la RAMQ (OUI seulement) depuis le 27 février 2011;
 - ✓ 1 420 725 dans le registre de la Chambre des notaires du Québec (85 % OUI et 15 % NON) depuis le 1^{er} novembre 2005.

Fiche d'information complémentaire disponible au <http://transplantquebec.ca/communiques>

Investir en don d'organes est rentable

« L'investissement des équipes hospitalières et de Transplant Québec est digne de mention.

La formation et le soutien de Transplant Québec auprès des équipes hospitalières demeurent la clé de voûte pour augmenter le nombre de dons d'organes. Notre défi est que tous les centres hospitaliers du

Québec participent activement à l'identification des donneurs potentiels », a expliqué M. Louis Beaulieu, directeur général de Transplant Québec.

L'impact sur les plans humain et économique de la transplantation est une nouvelle fois démontré :

- plus la transplantation est effectuée tôt, plus le risque de décès diminue;
- seulement en 2016, sur le plan financier, ce sont 13M \$ d'économies qui ont été générées pour le système de santé québécois en raison de la performance du Québec en don d'organes, principalement par les 331 greffes de rein (provenant des donneurs décédés et des donneurs vivants). De plus, puisqu'une personne sur deux greffée de rein reprend une vie active¹, les dividendes pour la société sont considérables, sans compter les bénéfices sur le plan humain.

Citation de Gaston Martin, transplanté cardiaque

« Victime d'un premier infarctus lors d'une joute de hockey et d'un second sept ans plus tard, les dommages causés étaient sérieux, permanents et handicapants. Malgré une bonne convalescence et de bonnes habitudes de vie, l'hérédité familiale m'a rattrapé. Au final, je me suis retrouvé en invalidité totale et permanente à 50 ans. Heureusement, après avoir passé deux mois hospitalisé et branché, j'ai enfin reçu un nouveau cœur in extrémis. J'ai donc mis à profit ce nouveau souffle de vie, qui m'a été offert par la générosité et la solidarité d'un inconnu, en participant activement à la promotion du don d'organes et de tissus. » M. Martin est *ambassadeur* de Transplant-Québec et *Grand Samaritain* de l'Association canadienne des dons d'organes.

Citation de Wendy Sura, membre d'une famille de donneur

« 6 septembre, appel fatidique. Ce type d'appel où tu connais presque déjà le dénouement, où ta vie décide soudainement de s'arrêter. Mon papa chéri était en soin intensif en mort cérébrale à la suite d'une rupture d'anévrisme. Ma grande sœur s'est tout d'un coup retrouvée, seule, face à l'un des choix les plus difficiles de sa vie; débrancher papa et le laisser partir ou faire le choix du don d'organes. Papa n'en avait jamais vraiment parlé. Maman n'en était pas convaincue non plus. Que dire du reste de la famille pour qui la mort est un tabou. Son choix si controversé m'a donné le plus beau des cadeaux: l'opportunité de passer la dernière nuit de mon papa à ses côtés... Sachant maintenant qu'au-delà de notre souffrance, papa représentait maintenant un nouvel espoir pour deux familles. L'être qui m'a montré que la solidarité humaine et la générosité doivent être au-delà de toute différence de race, de croyance ou d'allégeance. C'est cette générosité, dont il a toujours fait preuve, qui nous a donné le courage de dire OUI. Je suis fière de la décision de ma grande sœur. Je suis fière de l'avoir endossée, sachant combien mon père aurait été fier de nous. »

À propos de Transplant Québec

Avec pour finalité de sauver des vies ou d'améliorer l'état de santé des personnes qui ont besoin d'une transplantation, Transplant Québec, sur mandat du ministre de la Santé et des Services sociaux, coordonne le processus de don d'organes, assure l'équité d'attribution des organes, soutient l'amélioration des pratiques cliniques par la concertation et la mobilisation des partenaires, et fait la promotion du don d'organes dans la société. Ainsi, Transplant Québec contribue activement à ce que le plus grand nombre possible de Québécois et de Québécoises en attente d'un organe puissent bénéficier d'une transplantation.

¹ Tiré de *Étude sur l'économie de l'insuffisance rénale*, Yves Rabeau, Ph.D., pour le compte de la Fondation canadienne du rein-division du Québec, novembre 2012.

Source :

Brigitte Junius, Transplant Québec
514 286-1414, poste 216 / 514 349-0752

Renseignements :

Diane Jeannotte
514 284-2860, poste 2 / 514 772-8019